

COMMUNE DE CAPPELLE-EN-PÉVÈLE

SÉANCE DU 7 AVRIL 2022
CONVOCATION DU 2 AVRIL 2022

Le 7 avril 2022, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle du conseil en mairie de Cappelle-en-Pévèle.

Présidence de Monsieur Bernard CHOCRAUX, Maire.
Nombre de Conseillers : 19

PRÉSENTS :

M CHOCRAUX, M DESPREZ, Mme THELLIER-CUVELIER, M BAERT, Mme GELEZ, M CHACORNAC, M ROCHE, M LAGANGA, Mme BROUTIN, Mme DA SILVA MARTINS, Mme CARON, Mme PERAL, M BOUVRY, M GOHIER, M OLIVE, Mme DELATRE, Mme SINIARSKI, M HENRIQUET, Mme DELTOUR

Secrétaire de séance : Céline SINIARSKI

DÉLIBÉRATION N°25/2022

Demande de subvention à l'Agence de l'eau Artois Picardie – au titre de l'article 4.1.1 sur la gestion des eaux pluviales.

Dans le cadre du projet d'aménagement rue de la Libération et de l'égalité, la commune souhaite solliciter une subvention au titre de l'article 4.1.1 sur la gestion des eaux pluviales dans le cadre de la désimperméabilisation des sols.

Pour chaque m2 désimperméabilité la commune va demander 25% du coût des travaux en tenant compte du plafond de dépenses éligibles fixé à 35€ HTm².

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité (19 voix pour) d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter la subvention.

Ainsi fait et délibéré
Les jours, mois et an susdits,
Pour extrait conforme

Le Maire,
Bernard CHOCRAUX



DATE DE PUBLICATION : 11/04/2022

DATE DE TRANSMISSION AU PRÉFET : 11/04/2022